

Rapport annuel 2025

Formation en deux phases



Préambule

La stabilisation de l'offre de formation continue était au premier plan lors de de la planification des cours de formation continue pour 2025. Les conditions cadres étaient fixées selon les modifications réglementaires des années précédentes. En 2025, l'accent a été mis sur l'adaptation de l'offre de cours à la demande des nouveaux conducteurs et sur l'optimisation des processus et procédures existants.

Le nombre de cours de formation continue proposé est resté stable en 2025. 7876 cours ont été dispensés en tout ce qui représente une baisse marginale de 18 cours (-0,22% ; année précédente : 7894). En même temps, le nombre de participants a augmenté (81 258 personnes soit +2,70%). Cela montre que la demande a été couverte par l'offre existante.

De février à décembre 2025, nous avons renoncé délibérément à facturer les annulations de cours de formation continue. Cette mesure a donné aux organisateurs de cours la marge nécessaire pour ajuster leur offre et la faire évoluer de façon ciblée. Ainsi les cours 2025 ont été davantage planifiés et mis en œuvre en fonction des besoins des clients et de la demande.

393 animatrices et animateurs ont été mis à disposition pour la dispense des cours CFC. Malgré la baisse de l'effectif des animateurs comparé à l'année précédente (-8,17%), le grand volume de cours a pu être géré.

Dans la deuxième moitié de 2025, l'intérêt manifesté pour exercer la profession d'animatrice ou d'animateur s'est accru; davantage de demandes nous sont parvenues. Par ailleurs, nettement plus de tests d'aptitude socio-pédagogiques (TASP) ont été réalisés par rapport à 2024 comme première étape de la formation d'animateurs.

Nouvelles conductrices et nouveaux conducteurs

Comparé à l'année précédente 82 652 permis de conduire à l'essai ont été délivrés (cf. illustration 1), ce qui correspond à une augmentation de 5496 permis (+7,12%).



Illustration 1 : Permis de conduire à l'essai délivrés (Source : statistiques des permis de conduire OFROU, état au 31.12.2025)

81 258 personnes ont participé en 2025 aux cours de formation continue obligatoire. Cela représente une hausse de 2,70% (illustration 2). Une répartition mensuelle détaillée des participants aux cours est visible sur l'illustration 3. Comme c'était le cas déjà l'année précédente, octobre a été le mois où le plus grand nombre de participants a suivi un cours. Le nombre des participants a fluctué dans le reste de l'année entre 5235 et 7987 par mois.

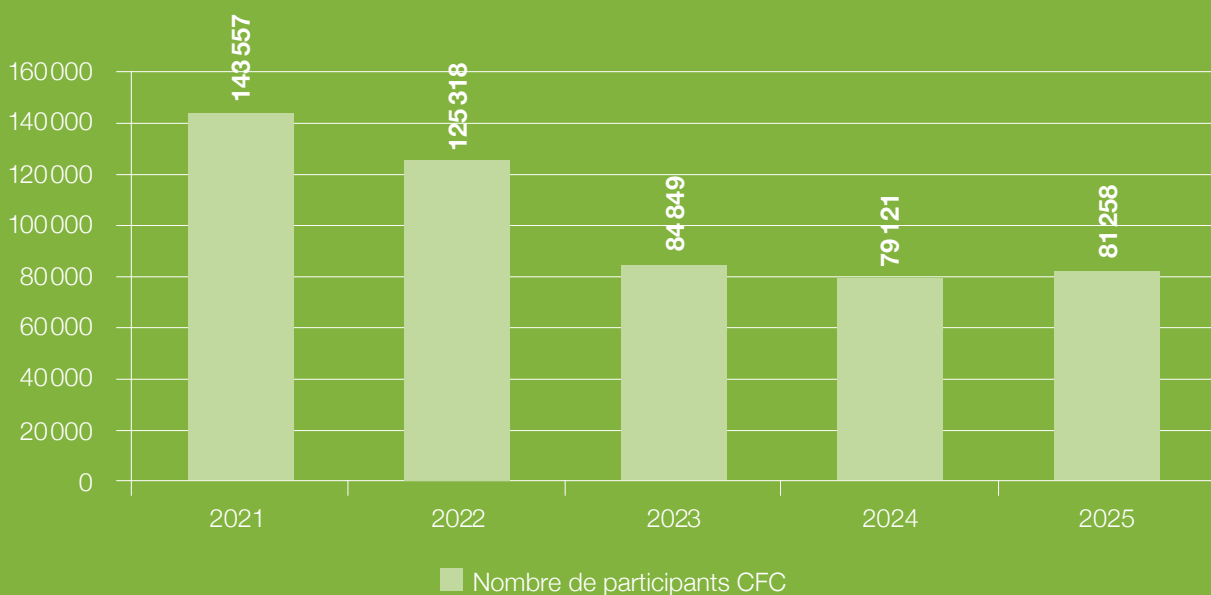


Illustration 2 : Participants confirmés à un cours CFC (Source : SARI, état au 31.12.2025)

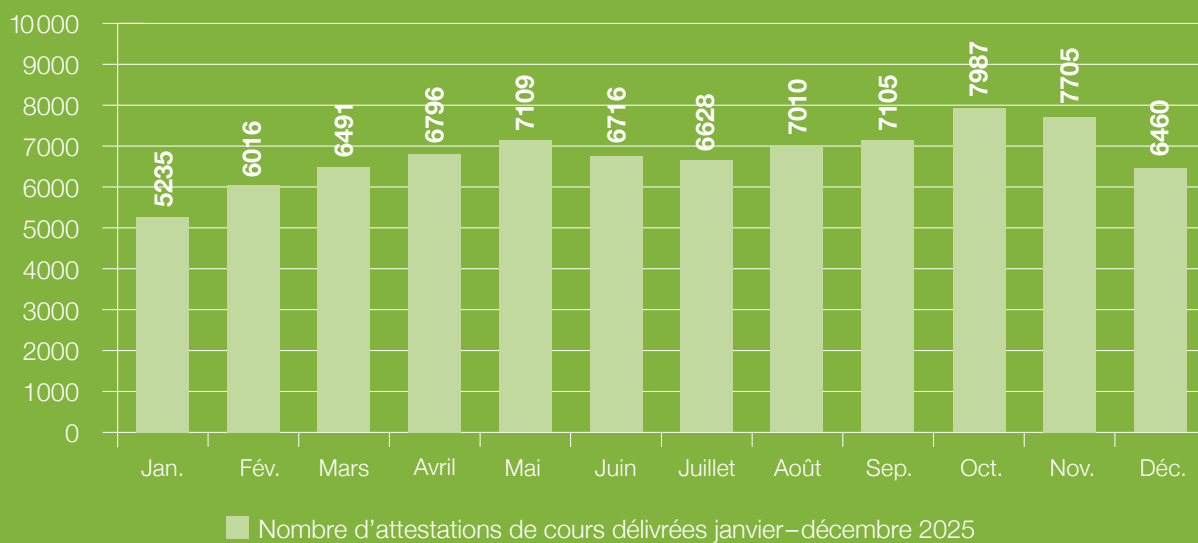


Illustration 3 : Nombre total de participants confirmés à un cours CFC en 2025 (Source : SARI, état au 31.12.2025)

En 2025 aussi, on peut se réjouir que la plupart des nouveaux conducteurs aient respecté les dispositions légales et suivi le cours CFC dans l'année suivant l'obtention du permis de conduire (illustration 4). 85,84% des nouvelles conductrices et des nouveaux conducteurs le suivent dans les douze premiers mois, 10,79% dans les 24 mois et 2,91% dans les 36 mois. Seuls 0,46% n'ont pas suivi le cours CFC dans un délai de 36 mois. L'âge moyen des participants a baissé légèrement, il était de 21,78 ans (contre 21,96 l'année précédente).

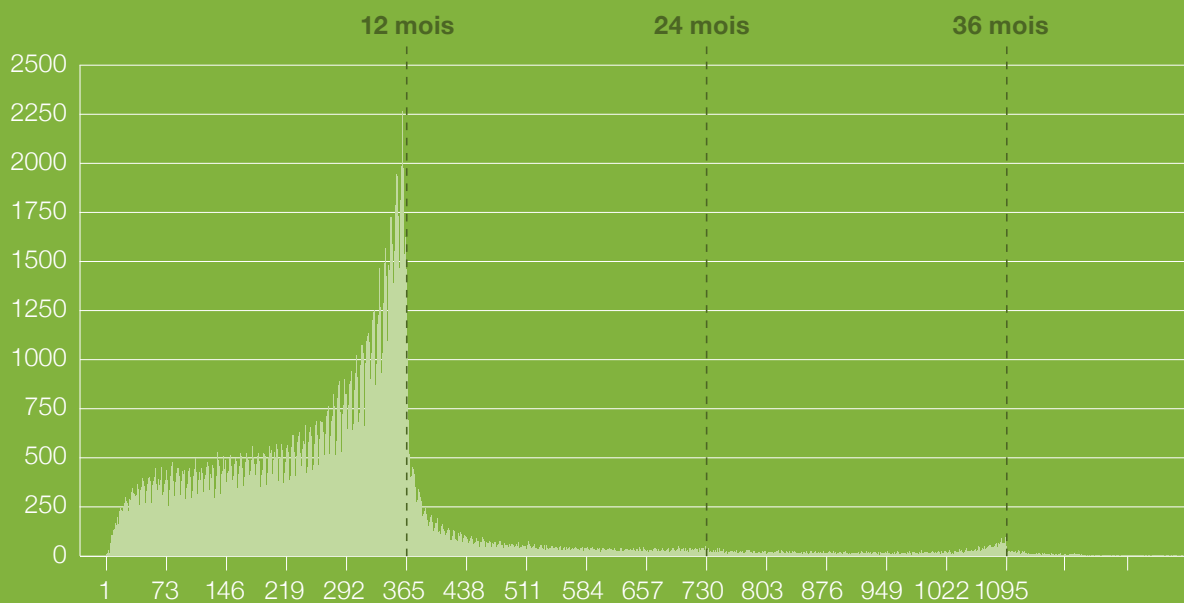


Illustration 4 : Délai entre l'obtention du permis de conduire à l'essai et le suivi du cours CFC (Source : SARI, état au 31.12.2025)

Mesures administratives

5645 prolongations de période d'essai ont été prononcées pour infraction aux règles de la circulation routière. Cela correspond à une réduction de 7,45% par rapport à l'année précédente où 6100 prolongations de période d'essai avaient été ordonnées (illustration 5). Des excès de vitesse en étaient la raison la plus fréquente en 2025 également.

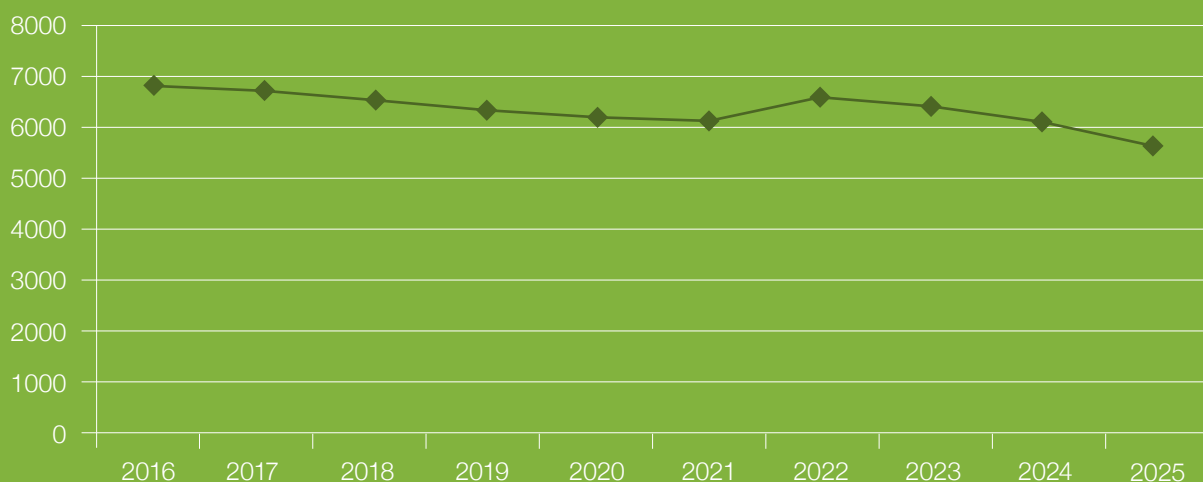


Illustration 5 : Nombre de prolongations de permis (Source : statistiques des mesures administratives 2025, OFROU)

Le nombre des retraits de permis de conduire a légèrement augmenté en 2025. 1278 retraits ont été enregistrés (comparé à 2024 avec 1250 retraits). Cela correspond à une hausse de 2,24%. Comme l'année précédente, la vitesse excessive a été la cause la plus fréquente de retraits de permis de conduire en 2025 (illustration 6).

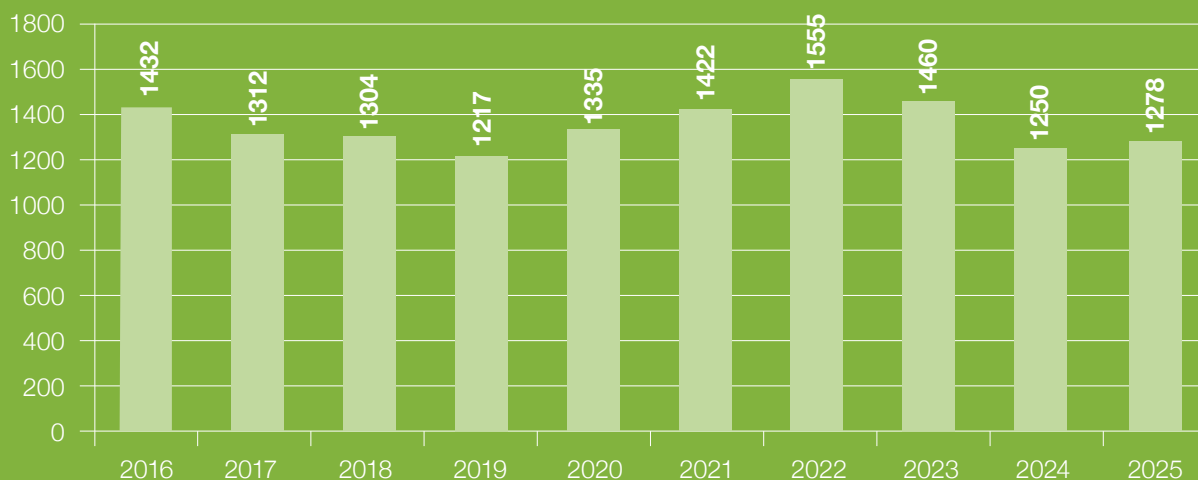


Illustration 6 : Nombre des retraits du permis de conduire (Source : statistiques des mesures administratives 2025, OFROU)

Organisateurs de cours et animateurs

En 2025, 40 organisateurs de cours agréés ont dispensé en tout 7876 cours de formation continue (en 2024 : 7894 ; -0,22%). Le nombre d'animateurs a baissé de 428 à 393 (-8,17%). Le volume de cours est resté dans l'ensemble à un niveau comparable.

Après la baisse de l'effectif des animateurs, on note davantage d'intérêt porté à la formation d'animateur dans la deuxième moitié de 2025. Le nombre de demandes de formation a nettement augmenté. 31 tests d'aptitude socio-pédagogiques (TASP) ont été réalisés comme première étape de la formation d'animateurs. En outre, 4 examens de formation d'animateurs ont eu lieu.

Assurance qualité

En 2025, le service Assurance qualité a réalisé 60 audits en tout. Pour 28 audits, aucune ou seules de légères manquements ont été constatées. Sept audits ont engendré un avis négatif en raison de manquements plus importants. Dans 25 cas, l'asa a imposé des conditions en raison de divergences importantes. Les experts AQ se sont retrouvés six fois devant des portes closes.

Par ailleurs, 92 audits courts ont été réalisés : 70 sans réclamation, 14 comportant de petites anomalies et 8 d'entre eux ont dû faire l'objet d'avertissements. Comme l'année précédente, certains objectifs n'ont pas été abordés ou n'ont pas été suffisamment traités. En outre, les compétences des animateurs ont parfois été jugées insuffisantes, ce qui a conduit à des résultats d'audit négatifs.

Les expertes et experts AQ ont supervisé les 4 examens de la formation d'animateurs ; quelques petites irrégularités ont été constatées dans le déroulé.

Journée d'information « Formation continue obligatoire »

La journée d'information annuelle de la formation continue obligatoire (FCO) a eu lieu le 19 septembre 2025 au Kursaal de Berne. Elle a réuni les expertes et experts de la sécurité routière et constitue la plateforme centrale des informations, des échanges et des liens autour de la FCO. Avec 158 participants en provenance de tous les domaines de la formation continue obligatoire ainsi que des services des automobiles cantonaux et d'autres autorités, cet évènement s'est imposé. Les places ont été rapidement épuisées.

L'accent a été mis sur les développements actuels de la FCO et sur le dialogue direct entre pratique, exécution et services spécialisés. En 2025, l'évènement a pris une nouvelle orientation qui a été très bien accueillie : une boîte aux lettres numérique a permis de recueillir des questions à l'avance et de les intégrer de manière ciblée dans les contributions et les discussions. Une table ronde consacrée aux systèmes d'aide à la conduite a permis de rassembler différents points de vue et de mieux cerner les opportunités, les limites et les questions liées à la mise en œuvre. En complément, des tables spécifiques à chaque domaine ont été installées dans le foyer du Kursaal permettant aux participants d'accéder facilement aux responsables de l'asa pour leur poser des questions concrètes, obtenir des réponses immédiates.

L'évaluation est sans appel : la journée d'information est perçue comme pratique, pertinente et efficace. Cette évaluation très positive souligne l'importance de l'évènement : élément incontournable de l'agenda annuel, la journée d'information fournit des orientations, favorise le transfert de connaissances et renforce l'exigence commune de qualité au sein de la formation continue obligatoire.

asa – mars 2026

EDITEUR

Association des services des automobiles
Thunstrasse 9, 3005 Berne
www.asa.ch

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE